

Ah, la boulette!



Âge visé

12-13 ans

Conception

Vaillancourt, Richard

Disciplines scolaires

Communication orale, Français

Thème(s)

Francophonie

Principes directeurs

Développer un rapport positif à la langue française

Mot(s)-clé(s)

modèles et personnalités, référent culturel

Introduction

Cette activité de découverte permet aux élèves de partager et de connaître des personnalités qui sont des référents culturels francophones. Les élèves sont amenés à faire une recherche de personnalités dans différents domaines et à s'amuser à les découvrir en jouant au jeu de « la boulette ».

Démarche

En groupe-classe

Commencez l'activité en demandant aux élèves leur propre définition du terme « référent culturel » et en complétant leur définition aux besoins.

Faites un remue-méninges de domaines dans lesquels vous trouverez des personnalités francophones qui sont des référents culturels pour les élèves. Ces domaines deviendront des thèmes pour varier votre jeu. Par exemple, chanson, littérature, politique, hockey, sports olympiques et autres.

En équipe

Formez des sous-groupes de 8 élèves qui seront composés de 4 duos.

Débutez le jeu en distribuant à chacun des élèves trois bouts de papier sur lesquels chacun d'eux écrira le nom de 3 personnalités sur 3 thèmes différents (par exemple : chanson, politique, sports olympiques).

Prenez vos bouts de papier et formez des boulettes qui seront placées dans un bol. Le but du jeu est de faire découvrir le plus de personnalités possibles à son partenaire en l'espace de deux minutes. On procède à tour de rôle jusqu'au moment où tous les mots sont trouvés. L'équipe qui a découvert le plus de mot est déclarée gagnante.

Augmentez la difficulté de votre jeu en incorporant trois tours à votre jeu. Lors du premier tour, les élèves doivent décrire et faire deviner le mot. Pour le second tour, les élèves doivent mimer le mot. Pour le troisième et dernier tour, les élèves doivent donner un seul mot, sans en dire plus et sans mimer.

POUR ALLER PLUS LOIN

Partagez l'initiative dans les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram et autres) de l'école et du conseil scolaire.